

D'OU VIENNENT CES ODEURS NAUSEABONDES AU PONT DE KOSSODO ?

Par Yda Alexis NAGALO

S'il vous arrive de passer sous l'échangeur de l'Est en vous rendant à Kossodo, vous traverserez un grand pont avant d'arriver au rond-point dudit quartier. Dès lors que vous approchez du pont, vous êtes instantanément pris par des odeurs fortes et extrêmement mauvaises. Il est fréquent de voir les passants se boucher les narines pour éviter de respirer de telles odeurs.

Si vous prêtez attention, vous constaterez une masse d'eau à gauche du pont (en venant de l'échangeur de l'Est) puante et d'une couleur sombre qui ne manque de vous inquiéter tant il est vrai que les sources d'eau de ce genre sont des espaces favoris pour le développement de maladies, de la contamination des eaux de surface ou souterraines et constituent un risque pour la santé des enfants.

Je suis toujours sidéré en passant à cet endroit. A quand remonte une telle situation ? Comment vivent les populations riveraines autour de ce pont ? D'où viennent ces eaux qui sentent aussi mauvais ? Serait-ce des entreprises qui pullulent à Kossodo ? Que fait l'Etat face à une telle situation qui est susceptible de mettre en péril la santé des populations, des animaux et des ressources de la nature ? Que fait concrètement la Mairie de Ouagadougou pour remédier à une telle situation ? Que font ces populations qui y vivent ? Est-on passé de la contestation à une acceptation passive d'une situation qui menace la vie des hommes dans cet espace ?

Autant de questions qui taraudent mon esprit. Je suis choqué de voir qu'au nom d'un développement économique « sauvage », on est pris à sacrifier le bien-être des citoyens. Il y a dans cette situation une violation manifeste et flagrante du droit des populations locales à vivre dans un environnement sain. Etant entendu que ce droit suggère que l'Etat mette tout en œuvre (stopper une nuisance ou conserver la ressource du vivant) en vue de permettre aux populations (le développement est fait pour l'homme et pas l'inverse) de vivre dans un cadre écologiquement viable et d'y mener des activités socio-économiques.

En tant que citoyen de cette ville, je m'indigne que par la permanence d'une telle situation on ne fait que confirmer qu'il y a effectivement des personnes de seconde zone qui n'ont pas le droit de vivre dans un cadre sain. Déjà qu'elles n'ont pas le minimum

d'infrastructures pour développer des rapports sociaux agréables et ludiques ; on vient par cette pollution leur enlever le droit d'être bien chez soi, dans sa petite bicoque. C'est scandaleux ! Tous les quartiers ne seront pas des Ouaga 2000. C'est entendu. Mais de grâce, il ne faut pas en rajouter à la misère des populations. Il faut faire quelque chose. Moi, j'écris à l'opinion publique.

Il y a tant de quartiers dans cette ville où l'on rencontre ce type d'endroits infréquentables et dont l'air est pollué. A mon sens, la viabilisation et l'urbanisation d'une ville ne se résument à « couper » des parcelles à distribuer aux gens. Il faut penser l'aménagement urbain et le territoire sur le long terme. La destination industrielle de ce quartier ne doit pas rimer avec nuisances olfactives. Mais, les populations doivent prendre leur destin en main. Il faut s'organiser et entamer des actions en vue de faire cesser des pratiques d'une autre époque dans une ville qui se veut un modèle de salubrité dans la sous-région.

Yda Alexis NAGALO
Membre du Cadre d'action des juristes de l'environnement / Burkina Faso
(CAJE/BF)
nagalose@yahoo.fr ou cajeburkina@yahoo.fr

© Avril 2014